

<u>DEPARTEMENT : SOCIETES</u>	
Intitulé du poste	Le développement de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie : valeur des lieux et enjeux de gouvernance
UNITE	UMR 220 GRED
IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE	Nouvelle-Calédonie, province Nord, IAC Pouembout (en lien avec le centre IRD de Nouméa)
COMMISSION D'EXAMEN	CSS4
DISCIPLINE DE RECHERCHE OST	Anthropologie, géographie culturelle
NIVEAU DE RECRUTEMENT	POST-DOCTORANT
OBJECTIFS	<p><u>Contexte</u> Jusqu'aux années 1970, l'industrie minière et les politiques publiques la concernant se sont peu préoccupées des impacts environnementaux et sociaux de ce secteur et aucune mesure spécifique n'a été prise pour restaurer les écosystèmes dégradés ou négocier avec les communautés locales. Dans le Pacifique et plus spécifiquement en Nouvelle-Calédonie, on a assisté depuis lors à une prise de conscience à la fois locale et globale des enjeux environnementaux et sociaux inhérents à l'activité minière. Des études d'impact environnemental et, de plus en plus, social, constituent des passages obligés à tout projet minier d'importance. On observe néanmoins, des désaccords et des conflits entre entreprises et communautés ou à l'intérieur de celles-ci. Nombre d'entre eux se cristallisent autour d'un principe organisateur central, à savoir la signification, tant en terme d'importance que de sens, de la terre et des territoires. Le manque de compréhension des représentations, des discours et des valeurs qui y sont attachés et des réactions aux projets est vécu comme une contrainte non maîtrisable dont il est devenu primordial de diminuer les marges d'incertitude.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> La/le candidat/e retenu/e devra contribuer, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à la compréhension et au traitement de ces questions, grâce à des recherches opérationnelles portant sur les transformations politico-économiques contemporaines des relations des populations(kanak et autres) au sol, aux territoires et aux paysages et sur les effets de ces dynamiques sur leurs perceptions et leurs réactions face à l'enjeu minier. L'objectif du projet est de clarifier empiriquement la notion de « valeur des lieux » – enjeu de négociation, d'évaluation et de reconnaissance – et ainsi de répondre aux attentes des différents acteurs (industriels, coutumiers, collectivités), en proposant des grilles de lecture communes visant à réduire les marges d'incertitude et à sécuriser le dialogue.</p> <p>Ce travail sera réalisé dans le cadre de programmes de recherche complémentaires, centrés sur la valeur des lieux, le foncier minier</p>

	et les enjeux de gouvernance liés à l'activité minière.
FORMATION ET COMPETENCES REQUISES	Anthropologue ou géographe (géographie culturelle et/ou écologie politique) ayant une bonne expérience de terrain (thèse), familier des approches en termes de logiques d'acteurs et ayant une bonne connaissance des enjeux et dispositifs liés aux dynamiques socio-environnementales. Seront privilégiées les candidats/es ayant une connaissance de la région Pacifique et/ou des thématiques minières et foncières. Une expérience de l'interdisciplinarité sera un atout.
RATTACHEMENT AUX THEMATIQUES DU CONTRAT D'OBJECTIF	Le profil de poste se rattache aux priorités scientifiques de l'IRD suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - développement et gouvernance - frontières et dynamiques sociales et spatiales - matière premières minérales et énergétiques - vulnérabilités, inégalités et croissances
DEPOT DU DOSSIER	Le dossier de candidature doit être renseigné et adressé avant le 20 février 2014 à minuit (heure de Nouméa) , accompagné des pièces justificatives à pierre-yves.lemeur@ird.fr et catherine.sabinot@ird.fr ; avec copie à dso@ird.fr et mag.rh@ird.fr
PRISE DE POSTE	15 mars 2014 pour 12 mois
CONDITIONS DE REMUNERATION	Salaire brut indicatif mensuel Post-doc junior (thèse soutenue il y a moins de 2 ans) : 2 150 € Post-doc senior (thèse soutenue il y a moins de 5 ans mais plus de 2 ans) : 2 500 €